SCI TARNOK

4 rue Pierre Le Loyer

Huillé

449430 HUILLE LEZIGNE

le 19 février 2020

Objet : **Régularisation charges 2019**

Monsieur,

Je vous adresse le décompte des charges pour la période du **01/10/2018 au 30/09/2019** :

Avances : **679,78** €

Charges générales : 1019,28 €

Ordures ménagères : 106 €

soit un total de **1125,28** €

Il vous reste ainsi à me verser la somme de **445,50 €,** provenant surtout du fait que vous n'avez pas voulu respecter les termes de mon courrier du 15 avril 2019 dans lequel je vous demandais d'augmenter votre provision. Je vous demande donc de me régler cette somme dans les meilleurs délais, en fonction de vos possibilités.

Afin que l'on ne se retrouve pas dans la même situation, une nouvelle fois, l'année prochaine, je vous demandee de passer le montant des avances sur charges à 90€ par mois, ce qui fait un appel de fonds de 655€ de mars à mai 2020. Pour rappel la CAF verse actuellement la somme de 270€ mensuels. Je reviendrai vers vous pour l'augmentation du loyer en juin, comme chaque année.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

HÉMON CAMUS
Immobilier

1 Place Georges Washington 44300 NANTES CEDEX 3
Tél : 02 51 72 76 75

SAS au capital de 1 100 000 euros - siège social 6, rue de l'Hôtel de Ville - BP 60402 - 44004 Nantes cedex 1
RCS Nantes B411 777 071 - Garantie GALIAN 5 160 000 E - Carte professionnelle n° 2349TG délivrée par Préfecture de Loire Atlantique - Responsabilité civile professionnelle par Allianz n° de police 40.419.380

www.cabinet-hemon.com

Comptable : LECOQ Marie 02 51 72 76 36
Responsable : Madame ACREMENT Claire 02 51 72 92 78
Assistante : Madame PHILIPPOT Fabricia 02 51 72 92 78

PROJET DE REPARTITION

Période du 01/10/2018 Au 30/09/2019
COPROPRIETE : (0009) ARM - FLEURS D'ARMOR

Nantes, le 06/12/2019

Réf : 0009-0160 / Bordereau 138 Folio 1
TARNOK Par Mr KONRAT
Internet Login : 000282 Mot de Passe : H***

SCI TARNOK Par Mr KONRAT
6 bis allée des merisiers
OLONNE SUR MER
85100 LES SABLES D OLONNE

	Postes à répartir	Total	Base	Tantièmes	Quote-part	Locatif
0280	**APPARTEMENT**					
	Charges Communes Generale	109622.02	100000	412	451.64	180.98
	Charges Communes Bat BRUY	534.53	36056	412	6.11	0.00
	Charges Escalier G-24 Bd	2859.11	7415	412	158.86	31.44
	Charges Ascenseur 24 Bd A	2242.69	112	7	140.17	72.03
	Charges Chauffage	36864.31	27820	127	168.29	143.88
	Charges Appartements	4734.10	160	1	29.59	29.59
	Consommation Indiv 3.50 Eu./M3	25865.00	7390	47.00	164.50	164.50
	Index : 1892.00 / 1939.00					
	REPARTITEURS CHAU 1.00 Eu./Kwh	45645.27	45645	388.95	388.95	388.95
	Consommation: 388.95					
	B6 TVX LOGE COTE BLD ANGLAIS	17478.89	100000	412	72.01	0.00
	B7 TVX OCCUPATION LOGE BOULAY	6477.50	100000	412	26.69	0.00
	TOTAL DU LOT				**1606.81**	**1011.37**
	Dont TVA				**246.79**	**189.08**
0294	**CAVE**					
	Charges Communes Generale	109622.02	100000	18	19.73	7.91
	Charges Communes Bat BRUY	534.53	36056	18	0.27	0.00
	B6 TVX LOGE COTE BLD ANGLAIS	17478.89	100000	18	3.15	0.00
	B7 TVX OCCUPATION LOGE BOULAY	6477.50	100000	18	1.17	0.00
	TOTAL DU LOT				**24.32**	**7.91**
	Dont TVA				**3.27**	**1.70**

Part non récupérable	611.85	**Total des charges sur cette période**	1631.13	1019.28
Dont TVA	59.28	**Dont TVA**	250.06	190.78
Part déductible	338.96	**Total des provisions appelées**	-1299.60	
		Reste à percevoir	331.53	
		Ce montant sera porté à votre débit		
		Apres approbation des comptes		

Powered by ICS

Vos démarches

⇨ Sur impots.gouv.fr : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇨ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

⇨ Par téléphone : - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 009* - courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 10001 59868 LILLE CEDEX 9

- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇨ Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SIP NANTES CENTRE SAID RENNES-CANCLAUX-ILE DE NANT 2 RUE GENERAL MARGUERITTE
CS 49219 44092 NANTES CEDEX 1
Tél : 02 53 55 16 20

** (Service 0,06 €/min + prix appel - depuis l'étranger, renseignez-vous auprès de votre opérateur)*

Département : 440 LOIRE-ATLANTIQUE Commune : 109 NANTES

Propriétés bâties

TF 2019	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018	27,51 %	%	6,41 %	15,00 %	%	7,50 %	%	
Taux 2019	27,51 %	%	6,41 %	15,00 %	%	7,50 %	%	
Adresse	24 BD DES ANGLAIS							
Base ①	1409		1409	1409		1409		
Cotisation	388		90	211		106		795
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								775
Cotisation lissée ②								
Cotisations 2018								
Cotisations 2019								1570
Variation							%	

Propriétés non bâties

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres non agricoles Bases terres agricoles								
Cotisations 2018								
Cotisations 2019								
Variation	%	%	%	%	%	%	%	

Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base État						Droit proportionnel :	
Base Collectivité						Droit fixe :	

Frais de gestion de la fiscalité directe locale	57
Dégrèvement Habitation principale	
Dégrèvement JA État	
Dégrèvement JA Collectivité	
Montant de votre impôt :	**1627**

Références administratives : 440 52 022 052 109 109 B N